



UNE RÉPONSE A LA VIOLENCE EN LYCÉE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LYCÉE LA PLÉIADE - PONT DE CHÉRUY (Isère)

CONTEXTE

Agglomération de Pont de Chérury (22 000 habitants) à 30 km à l'Est de Lyon. Cité industrielle, enclavée, à fort taux de population immigrée (20%) et de catégories défavorisées.

Le lycée La Pléiade a une architecture pensée comme lieu de passage en cœur de ville, sans aucune clôture et avec des petits bâtiments sur une vaste étendue.

Il accueille 1 300 élèves (seconde à terminale et B.E.P), venant de 33 communes, et comporte un centre de formation continue, fréquenté par des jeunes dont un grand nombre d'anciens élèves.

Il est classé en Z.E.P. (Zone d'Éducation Prioritaire).

Inauguré en 1987, l'établissement connaît d'emblée des incidents plus ou moins graves. Beaucoup de jeunes en difficulté d'insertion scolaire et sociale ou professionnelle gravitent autour du Lycée.

En 1990-1991 une bande, forte d'une dizaine de jeunes de 16 à 25 ans, dont d'anciens élèves, occupe une partie du Lycée. Une très violente bagarre se termine par une condamnation à six mois de prison ferme pour deux jeunes de la bande.

Il n'y a qu'une éducatrice pour l'agglomération, aucun réseau social pour prendre en charge les jeunes.

UN PROJET DE PRÉVENTION - MÉDIATION

Le Proviseur, considérant que le lycée ne peut ni régler seul les problèmes de l'agglomération, ni les ignorer, propose d'élaborer un projet de prévention - médiation dans l'enceinte de l'établissement.

Un groupe de travail multipartenarial, soutenu par le sous-Préfet et le ministère de la Ville, est créé : parents d'élèves, élèves, enseignants, assistante sociale scolaire, commune de Pont-de-Chérury, SIVU du lycée, Comité intercommunal de prévention de la délinquance.

Un cabinet d'études est chargé d'établir un diagnostic de la situation. Celui-ci montre le besoin d'un d'accompagnement social durable.

OBJECTIFS

- Accompagnement social des lycéens en difficulté.
- Liaison avec l'environnement proche: écoute et orientation d'anciens élèves et non lycéens gravitant autour du lycée.
- Partenariat local solide pour le suivi des jeunes, et pour que l'action s'inscrive efficacement dans le travail mené sur l'ensemble de l'agglomération.

MODALITÉS

Le projet est lié au recrutement d'un animateur à temps plein, qui assure une présence permanente sur le terrain. Son action, en concertation avec les partenaires locaux, reste dans les limites du Lycée.

MONTAGE FINANCIER

Ces personnels ne figurent pas dans les dotations des établissements.

Coût du poste d'animateur : environ 200 KF/an, cofinancé par le Lycée, le Ministère de la Ville, le SIVU du Lycée et le FAS.

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



SUIVI

L'animateur est sous la responsabilité du Proviseur. Un Comité d'environnement social, issu du groupe multipartenarial, fait le point sur la situation.

DÉROULEMENT

- Depuis 1992, les activités de l'animateur ont été :
 - participation à une cellule d'écoute interne à l'établissement, animée par le Proviseur Adjoint qui prend en charge les élèves identifiés, en échec ou en errance (53 en seconde) ;
 - repérage des jeunes extérieurs au Lycée, souvent du Lycée Professionnel qu'il s'efforce d'intégrer aux activités ;
 - animations pour la connaissance interculturelle des élèves et de leurs prises de responsabilités (guidage et suivi dans l'organisation de sorties de ski, voyages, formation d'un groupe de chaneuses qui s'est produit au festival de la création) ;
 - contacts suivis pour coordonner les actions avec la M.J.C.
- 93-94/ année surtout marquée par un partenariat plus important avec la M.J.C., le service

animation jeunes d'une commune et l'éducatrice du C.I.P.D.

LES RÉSULTATS

La troisième année d'expérience est caractérisée par un retour à la tranquillité et une vie pédagogique normale.

Les comportements agressifs, violents sont devenus exceptionnels, ainsi que les règlements de comptes. Le service Vie Scolaire (conseillers d'éducation et surveillants qui gèrent les élèves en dehors des cours) participe également à cette amélioration par la rapidité des interventions.

Des panneaux d'expression renouvelés régulièrement par l'animateur évitent de trop nombreux graffitis. Cependant, il reste aujourd'hui à trouver une parade aux dégradations de matériels.

Les lycées en ZEP n'ont pas de poste spécialisé d'éducateur ou d'animateur. Celui-ci en bénéficie grâce à l'implication effective des différents acteurs. On peut également noter qu'on a fait appel à un bureau d'études extérieur, ce qui a sans doute contribué à imposer une action stimulante pour les partenaires.

Mots clés : Accompagnement social, École, Insécurité.

Rédacteur : CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 33 (0)4 78 77 01 43
Fax : 33 (0)4 78 77 51 79

Coproduction : CR•DSU/ HABITAT-FORMATION - 13 -15 rue des Sablons - BP 145 16 - 75763 Paris cédex 16
Tél. : 33 (0)1 53 65 77 77 - Fax : 33 (0)1 53 65 77 88

- Août 1994 -

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive